



## - Procès-Verbal du premier conseil d'école du 19 octobre 2012 -

Présents: Mr Richarme, Mme Lanaud, Mr Strappazon, Mr Loyer, Mme Thiaffey-Rencorel, Mme Zuccone, Mme Lechaux, Mme Levasseur, Mr Harzo, Mme Vittet, Mme Bibollet, Mr Marot, Mme Richard

Excusé: Mr Bonifacj

### **INFORMATIONS GENERALES**

-Bilan de la rentrée 2012: 71 élèves à Serraval (64 en 2011 +11% et 35 au Bouchet (42 en 2011 -16,5%): total de 106 élèves (106 en 2011), effectif stable. 15 PS à la rentrée contre 13 départ de CM2

-Equipe enseignante: Mlle Vittet remplace Mlle Montabone qui a obtenu son exeat en Savoie au mois de juillet.

-Vacances de la Toussaint: du samedi 27/10 au dimanche 11/11. Le mercredi 3 avril 2013 sera travaillé.

-Pas de pont de l'ascension cette année: le vendredi 10 mai 2013 sera un jour travaillé

-Nouvelle procédure pour les changements de dernière minute à la cantine de Serraval : tous les changements doivent être signalés avant 9h à M. Marot.

-Augmentation du nombre d'heures de présence de Mathilde Duret : il y a deux Atsem de 9h à 14h30 tous les jours à l'école (en dehors de ces horaires, 1 seule Atsem est présente)

-Procédure PAI 2012 : les familles sont redirigés par le directeur vers le médecin scolaire pour évaluer les besoins avant l'élaboration de tout nouveau document.

-Questions sur le nombre d'enfants : 4 concernés. M. Marot fait remarquer qu'il n'y a plus de médecin scolaire sur le secteur pour les élèves à partir de la GS (problème de recrutement). Pour l'élaboration d'un PAI, le médecin référent est maintenant le médecin généraliste ou spécialiste qui suit l'enfant. Cela ne

simplifiera pas l'élaboration de futurs PAI. Il n'y plus non plus de psychologue scolaire spécifique au secteur de Thônes.

Remarque : l'infirmière scolaire voit toujours les grandes sections et l'infirmière de PMI les PS mais Mme Lanaud regrette l'absence de médecin scolaire et souligne l'utilité de la visite médicale réalisée par un médecin.

- Rappel sur les horaires scolaires : conformément à l'article 18 du règlement départemental des école de Haute-Savoie, un accueil est instauré 10 min avant l'entrée en classe. Ainsi à partir de 8h40, tous les élèves doivent être en classe et il ne doit plus y avoir de parents à l'intérieur de l'école (raisons de sécurité).

En élémentaire, les élèves rentrent directement chez eux (ou prennent le car ou vont au périscolaire) à 16h et ne sont plus sous la responsabilité des enseignants (art 19.2). En maternelle, les élèves sont remis à leurs familles (ou aux personnes désignées). En cas de négligence répétée pour accompagner ou reprendre leur enfant aux heures fixées par le règlement intérieur des mesures d'exclusion peuvent être prises (art 19.1)

## **RESULTAT DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES**

Elles se sont déroulées le 12 octobre 2011. Elus avec 100% des voix:

Titulaires: Mme Levasseur Nathalie (GS/CE1/CM2) – Mme Lechaux Anita (PS)  
Mme Thiaffey Stéphanie (GS/CE1) – Mme Zuccone Cécile (GS/CM1)

91 votants sur 150 (60,7%), 87 suffrages exprimés, 4 sièges/5 pourvus.

Remarque pour le dépouillement qui devrait être fait avec le bureau de l'année précédente. M. Marot invite tout parent à venir l'aider au dépouillement des résultats à l'issue du vote.

Remarque de Mme Zuccone sur le manque d'informations sur l'acte de candidature.

Réponse de Mr Marot : l'information a été donnée à tous les parents dans la note de rentrée.

Remarque de Mme Thiaffey : manque d'infos sur les fonctions et compétences du Conseil d'école, il faudrait en parler pendant les réunions de rentrée.

M. Marot indique que cela sera fait les prochaines années, il souligne aussi que toute personne intéressée peut venir directement le voir pour en savoir plus sur le rôle de représentant de parent d'élève.

Suite aux différentes remarques, les documents relatifs au conseil d'école (élections et procès-verbaux) seront communiqués à tous les parents et seront accessibles sur le site internet de l'école.

M. Marot rappelle les compétences du Conseil d'école ainsi que la composition de ses membres.

Vous pouvez contacter les parents élus aux adresses mail et numéros de téléphones diffusés dans les cahiers de liaison.

### **LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

-Rappel : l'acceptation du règlement intérieur vaut acceptation du règlement départemental.

-M. Marot ajoute le paragraphe suivant concernant l'utilisation des réseaux et de l'internet par les adultes à l'école :

« CHARTE D'UTILISATION DES RESEAUX ET DE L'INTERNET PAR LES ADULTES DANS L'ECOLE. Elle est signée par tous les adultes utilisant internet à l'école, visée par le directeur et annexée au règlement intérieur. »

-Vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité des membres présents.

-Le règlement intérieur sera transmis à toutes les familles pour signature

### **PROJET POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013**

**Classe PS/MS:** Sortie Spectacle du foyer / Visite à la ferme / Intervention Art visuel/ Intervention FRAPNA (à confirmer)

**Classe GS/CP:** Ski de fond / Natation (CP) / Film festival des résistances / « escalade-natation (GS) à définir en fonction du financement du sou des écoles »

*Remarque de Mme Lanaud sur le mur d'escalade de Thônes qui serait moins cher*  
*Réponse de M. Marot : les séances en salle sont plus courtes qu'en extérieur (moins de voies....) et nécessitent donc une plus grande fréquence ce qui occasionne un surcoût en transport.*

**Classe CP/CE1:** Ski de fond / Natation / Randonnée Anes

**Classes du Bouchet:** Film festival des résistances / Classe de neige / Sortie gratuite montagne avec AMM : projet de découverte d'une réserve naturelle à Talloires ou Doussard, financé par l'association ASTERS. Reste le car à payer. Date du 22 novembre à confirmer

**Projet classe de neige « ski alpin »:** *Mr Harzo et Mlle Vitte sollicitent une réponse du conseil municipal de Serraval sur la subvention municipale qui aura*

*lieu la semaine prochaine avant d'informer plus avant les familles. (la mairie du Bouchet a déjà accordé la subvention).*

*Un mot informatif sera distribué avant les vacances.*

*Le budget est de 12 000 euros (peut-être moins). Avec les subventions, participation de 60 € par famille pour 5 jours (la norme est de 15 euros par jour). En l'absence de subvention municipale, il n'y pas de subvention du Conseil général (qui donne le double de la mairie).*

*Le matériel de ski est fourni par le centre. Les 500 € manquants seraient recherchés par des actions complémentaires de deux classes*

*Le projet est motivé par les difficultés matérielles pour faire du sport au Bouchet, les journées de ski remplaceront les journées de ski de fond (+ tout l'intérêt d'une semaine avec nuitée pour la cohésion et la maturité)*

*Questionnaire sur le projet : 35 élèves avec 3 réponses négatives, dont 2 élèves qui avaient des réticences qui se sont estompées. A priori, pas de problème de financement de la part des familles réticentes. L'idéal étant que tous les enfants partent pour la cohésion du groupe*

*Mr L'inspecteur de circonscription soutient vivement le projet. M. Marot souligne qu'un tel projet demande aussi une grosse implication des enseignants en amont (surcharge administrative) et sur le site, sans compensation financière.*

BUDGET PREVISIONNEL ALLOUE PAR LE SOU POUR LES PROJETS DU RPI EN  
2012/2013: 12 000€ (dont 4600 euros pour la classe découverte)

## **PRESENTATION DU BILAN DU PROJET D'ECOLE 2009/2012**

Lors de l'établissement de l'ordre du jour du conseil d'école, un nouveau projet d'école devait être réalisée pour l'année scolaire 2012/2013. En raison de l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation pour l'école pour la rentrée 2013, le Ministère de l'éducation nationale a demandé que les projets actuels soient prolongés et que les nouveaux projets soient élaborés pour la rentrée 2013. Le bilan sera donc fait au dernier conseil d'école.

Les thème de réflexion pour le nouveau projet d'école sont : le calcul mental et l'utilisation du matériel informatique à disposition dans le RPI et peut-être un axe sur la pratique musicale.

## **SECURITE, TRAVAUX**

### **Réalisés:**

Installation de prises électriques dans la salle informatique de Serraval.

Mise en réseau des ordinateurs de la salle informatique de Serraval.  
Changement du tableau blanc dans la classe de M. Marot.  
Fermeture du préau.  
Eclairage extérieur du préfabriqué.  
Etagères dans la classe de Mme Richard.  
Augmentation de la durée de la minuterie dans les toilettes et démontage de la serrure des petits wc.  
M. Marot remercie la mairie de Serraval pour tous les travaux exécutés et en particulier la fermeture du préau.

A faire:

Photocopieur relié au réseau informatique de Serraval. (Cpro contacté)  
Grillage au bout de la cour à réparer à Serraval  
Dalle à l'angle du bâtiment dans la cour à changer  
Installer un tableau en liège dans la classe de M. Marot  
Remplacer le néon du tableau dans la classe de Mme Bibollet  
Portail du Bouchet qui ne ferme plus correctement : les travaux seront effectués à la Toussaint

### QUESTIONS DIVERSES

**Question de Mme Lanaud :** rappeler aux enfants de ne pas laisser trainer leurs affaires autour de l'école (veste, pull, tout vêtement qui reste dehors) (mot dans les cahiers ?) et de ramasser leur papier dans la classe avant que le ménage soit fait (remarque d'Emmanuel : les enfants ont des métiers sur ces domaines mais on manque souvent de temps à l'heure de la sortie pour ramasser ce qui traîne)

**Question de Mme Thiaffey (Question de M.Bunod) :** remarque sur les zones périscolaires (cantine et périscolaire) avec une mauvaise acoustique et obscurité. Remarque aussi sur les activités proposées lors du périscolaire, qui pourrait être plus pertinente.

Mme Levasseur : manque de matériel pour des activités variées, fatigue des enfants, pas d'accès au matériel de jeux de l'école. Problème de la télévision au périscolaire, qui vient doubler le temps passé à la maison.

Mme Zuccone : est-il possible de ménager un coin dans la salle pour faire les devoirs ?

Mr Marot : le matériel de jeux l'école (vélos, trottinettes, ballons...) peut être mis à disposition des enfants du périscolaire. Veiller au respect des âges pour chaque matériel (certains vélos sont trop fragiles pour des enfants de plus de 6 ans....)

Concernant la salle, problème de taille (petite salle) qui ne permet pas de stocker beaucoup de jeu car il faut laisser de l'espace, cette salle servant de salle de motricité, de salle de sieste, de salle audiovisuelle et de salle de périscolaire.

Mme Bibollet : est prête à laisser la classe pendant 45 min pour ceux qui veulent faire leur devoirs et à laisser des jeux à disposition du périscolaire. Ceci doit bien entendu être fait sous la responsabilité d'un adulte et ne pas poser de problème au ménage.

Mr Richarme : ce service, mis en place depuis 2004 est couteux et on peut y mettre fin si cela déplaît. Certaines écoles n'ont pas de périscolaire.

Mais ce n'est pas un service obligatoire, Serraval ne peut pas proposer les services d'une grande ville (telle qu'Annecy).

Le personnel est formé, il existe 3 réunions sur ce service.

Si des personnes ne sont pas satisfaites, venir en parler directement avec les personnes concernées.

M. Marot signale que ce service est très demandé par les parents. Les personnes responsables ont parfois beaucoup d'enfants et acceptent même des demandes de dernière minute, donc elles s'adaptent et parfois ont recours à la télévision.

**Question de Mme Lechaux** : A la cantine, est-ce de la cuisine maison et quelle part de bio ?

Mme Lanaud, M. Richarme et M. Marot : oui tout est cuisiné sur place, autant au Bouchet qu'à Serraval. Pas de consignes particulières données par les mairies concernant le bio, cela est laissé à l'initiative des cantinières. Mais effort fait pour les pâtes, le pain... Les produits de pays ou fait maison (mayonnaise, œufs) sont peu autorisés en raison du conditionnement des produits bio, peu adapté aux quantités d'une cantine. M. Marot signale que les menus sont affichés toutes les semaines à Serraval. Les menus du Bouchet seront mis sur le site municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

A Serraval le 25 octobre 2012, le Directeur Frédéric Marot